

Demande d'ordonnance alimentaire
(si l'intimé ne fournit pas de renseignements financiers)

L'unité des ordonnances alimentaires d'exécution réciproque en Ontario enverra votre demande à « l'autorité pratiquant la réciprocité » (le lieu où réside habituellement l'intimé). À son arrivée, la demande sera acheminée à un tribunal. L'intimé sera informé de votre demande et il en recevra un exemplaire. Une date d'audience devant un tribunal sera fixée et l'intimé devra remplir certains formulaires et se présenter à l'audience devant le tribunal. Le tribunal considérera ensuite toute la preuve et rendra une ordonnance.

Que se passe-t-il si l'intimé ne se présente pas à l'audience devant le tribunal ou s'il ne dépose pas les formulaires remplis et les documents? Cette situation se produit à l'occasion. Voilà la raison pour laquelle la Formule F a été élaborée. Si l'intimé ne se présente pas à l'audience devant le tribunal ou s'il ne fournit pas au tribunal les renseignements financiers demandés, le tribunal peut rendre une ordonnance fondée sur ce que **vous** connaissez de la situation financière de l'intimé.

Afin de remplir la Formule F, vous aurez besoin de renseignements inscrits sur d'autres formules, selon la nature de votre demande. En outre, vous devrez peut-être effectuer des recherches si vous ignorez les sources de revenu de l'intimé.

La Formule F n'est pas nécessaire, mais si l'intimé ne se présente pas à l'audience devant le tribunal ou s'il ne fournit pas au tribunal les renseignements financiers demandé, la Formule F représente votre demande officielle au tribunal de rendre une ordonnance. Sans cette demande et ces renseignements, le tribunal ne pourra peut-être pas rendre une ordonnance.

Jetons un coup d'œil sur la Formule F. Utilisez votre brouillon et ayez en main un exemplaire final. Utilisez la section Feuille de travail à la fin du guide FormSupport pour écrire l'information à obtenir.

* * *

Votre demande

Cochez la case dans la partie supérieure gauche de la formule. Il s'agit de votre demande. La formule comprend une ligne réservée au montant en dollars – vous la remplirez plus tard.

Que signifie le verbe « imputer »?

« Imputer » est un terme juridique. Le dictionnaire le définit ainsi : « affecter ou attribuer des conséquences ». Le verbe peut en plus indiquer un

« estimé éclairé », c'est-à-dire que si vous (et le tribunal) **ignorez** le revenu de l'intimé, le revenu « IMPUTÉ » est raisonnable, compte tenu, entre autres, des renseignements passés et existants.

L'ordonnance demandée

La formule contient trois petites cases à cocher. Vous cochez une ou plusieurs cases, selon la nature de votre demande.

- Une pension alimentaire pour vous-même. Si vous demandez une pension alimentaire pour vous-même, vous devez joindre les Formules J et K. Si vous n'avez pas déjà rempli ces formules, faites-en mention sur votre liste de choses à faire. Ces formules vous donneront le montant à inscrire.
- Pension alimentaire pour enfants de ____\$. Vous pouvez inscrire un montant si vous demandez un montant de pension alimentaire pour enfants autre que celui prévu dans les tables des lignes directrices. Vous devez remplir la Formule G (si vous êtes la personne qui reçoit la pension alimentaire pour enfants) ou la Formule I (si vous êtes la personne qui verse la pension alimentaire pour enfants). **OU** vous devrez ne rien écrire sur la ligne ____ \$; le tribunal utilisera le montant de pension alimentaire pour enfants prévu dans les tables des lignes directrices.
- Part des dépenses qui incombe à l'intimé. Vous devrez remplir la Formule H si vous cochez cette case (faites-en mention sur votre liste de choses à faire). Le tableau au-dessous de la case à cocher représente un résumé des données de la Formule H. Additionnez toutes les dépenses de la Formule H pour chaque enfant. Inscrivez le nom de l'enfant et le genre de dépenses pour l'enfant en question. Inscrivez le montant de vos coûts (soustrayez tout remboursement d'impôt de la dépense, toute partie payée par une autre personne ou toute partie remboursée par un régime d'assurance, etc.). Inscrivez le montant de la dépense que vous souhaitez faire payer par l'intimé.

Renseignements au sujet des sources de revenu de l'intimé

Le reste de la Formule F traite de ce que vous savez des sources de revenu de l'intimé. Les tribunaux peuvent utiliser cette information pour « calculer » le revenu si l'intimé ne se présente pas à l'audience

devant le tribunal ou s'il ne fournit pas au tribunal les renseignements financiers demandés.

Il y a cinq sections. Vous ne remplirez pas toutes les sections. Consultez ce guide FormSupport pour déterminer lesquelles s'appliquent à votre situation.

1. Vous croyez que le revenu annuel de l'intimé est d'environ ____ \$

Cette croyance doit être justifiée. Vous inscrirez ce montant après avoir rempli la Formule F.

2. Dernière source de revenu connue de l'intimé

Que savez-vous des sources de revenu de l'intimé? Voici un **exemple** :

Surinder et ses 2 enfants demeurent en Colombie-Britannique. Anna et Surinder se sont séparés il y a 4 mois et Anna a déménagé dans une autre province. Surinder demande une pension alimentaire pour enfants. Il sait que Anna a travaillé en Ontario à titre d'infirmière et il connaît son salaire. Au cours d'une conversation téléphonique le mois dernier, elle lui a dit qu'elle ne travaillait pas, mais qu'elle prévoyait décrocher un emploi dans le milieu infirmier deux semaines plus tard.

Dans cette section, Surinder cocherait « emploi » et il inscrirait dans la case le lieu de travail et la profession d'Anna. Étant donné qu'ils se sont récemment séparés, il pourrait en plus inscrire son revenu annuel. Il ajouterait aussi le genre de phrase suivante : « L'intimé(e) m'a déclaré, au cours d'une conversation téléphonique (date), qu'elle prévoyait décrocher un emploi dans le milieu infirmier le (date) ».

Dans cet exemple, le demandeur (Surinder) possédait beaucoup de renseignements. Si les parents n'avaient pas communiqué aussi souvent, les renseignements seraient plus rares. N'oubliez pas qu'il s'agit de renseignements au sujet de la **dernière** source de revenu **connue** de l'intimé. Il s'agit de la dernière source que *vous* connaissez. Ne devinez pas.

3. Les renseignements les plus récents sur le revenu de l'intimé

Utilisez cette section si vous possédez des documents qui démontrent les sources de revenu de l'intimé. Vous avez peut-être sous la main d'anciens documents – relevés T4, déclarations de revenus, relevés de placement. N'oubliez pas que cette section traite de *sources de revenu*, et non de dépenses.

Les sections 4 et 5 se ressemblent, mais elles comptent une différence importante. Utilisez la section 4 si vous connaissez le genre de travail effectué par l'intimé dans le passé. Utilisez la section 5 si vous ne possédez pas d'information sur les anciennes expériences de travail de l'intimé ou sur sa profession. Utilisez la section 4 ou la section 5 si vous ignorez les sources actuelles de revenu de l'intimé.

Exemples :

La situation de Surinder et d'Anna a été discutée à la section 2. Surinder possède des renseignements au sujet le dernier emploi d'Anna et le genre d'emploi qu'elle occupe dans sa nouvelle province de résidence. Il doit remplir la section 4.

Autre cas : Marie et Angelo se sont séparés il y a plusieurs années. Durant leur relation, Angelo ne travaillait pas régulièrement, il travaillait à l'occasion comme manœuvre, messenger à vélo, aide-cuisinier et travailleur agricole. Il n'avait pas de métier « régulier ». Le peu d'information que Marie possède remonte à 10 ans. Marie doit remplir la section 5.

4. Aucune information sur le revenu actuel

Utilisez cette section si vous connaissez le genre de travail effectué par l'intimé dans le passé. Cochez la première case et inscrivez la profession et les dates de travail de l'intimé.

Vous devrez effectuer certaines recherches avant de cocher la deuxième case (faites-en mention sur votre liste de choses à faire à la fin du guide FormSupport). Disons que Surinder se rend à la bibliothèque publique ou consulte Internet et découvre qu'une infirmière possédant la formation et l'expérience d'Anna a un revenu annuel de « X \$ » dans sa nouvelle province de résidence. Il pourrait imprimer ou copier cette information et l'annexer à la Formule F. Il devrait remplir les cases laissées vides dans cette section.

Troisième case à cocher. Est-ce que cette case s'applique à votre situation? **Exemple** : *Tricia sait que Helen possède un condominium hérité de sa grand-mère. Helen le loue à un cousin pour 100 \$ par mois, ce qui représente un loyer considérablement inférieur à la moyenne. S'il était loué à la « valeur du marché », le revenu de Helen serait supérieur et elle serait en mesure de verser une somme plus importante pour la pension alimentaire de leur enfant. Helen possède d'autres biens, notamment des prêts sans intérêt ou un bien-fonds sous le nom d'une autre personne.*

Quatrième case à cocher. Vous pouvez visiter le site Web de Développement des ressources humaines Canada. Vous y trouverez des renseignements sur les profils des professions – sur une vaste gamme d'emplois et leur rémunération. Vous devez connaître le genre de travail normalement effectué par l'intimé. Cette information aidera le tribunal à « imputer » le revenu.

Cinquième case à cocher. Si vous possédez d'autres documents relatifs aux sources de revenu de l'intimé, énumérez-les et annexe-les à la Formule.

5. Aucune information au sujet des sources de revenu ou de la profession

Utilisez cette section si vous **ignorez** les sources de revenu de l'intimé ou le type de travail ou de poste qu'il occupe. Nous avons examiné un peu plus tôt la situation de Marie et d'Angelo. L'information que Marie connaît au sujet du travail d'Angelo remonte à très longtemps et elle n'a pas communiqué avec lui depuis des années. Elle ne sait pas ce qu'il fait. Si Angelo ne se présente pas à l'audience devant le tribunal ou s'il ne fournit pas au tribunal les renseignements financiers demandés, elle souhaite tout de même que le tribunal rende une ordonnance. Marie devra effectuer des recherches, tout comme vous, si cette section s'applique à votre situation.

Première case à cocher. Rendez-vous à la bibliothèque publique ou consultez Internet pour trouver l'information au sujet du « revenu annuel moyen » d'une personne vivant dans une « autorité pratiquant la réciprocité » (le lieu où réside habituellement l'intimé). Imprimez l'information retrouvée. Inscrivez dans cette section de la Formule F la source de l'information et le montant moyen. Annexe-les à la Formule.

Deuxième case à cocher. Statistique Canada présente, sur son site Web, les revenus familiaux moyens par collectivité pour l'ensemble du Canada. Si vous n'avez pas accès à Internet, rendez-vous à une bibliothèque publique, car la plupart d'entre elles possèdent une connexion Internet. Vous devrez imprimer l'information et l'annexer à votre Formule.

Troisième case à cocher. Énumérez et annexe-les tout autre document sur les sources de revenu de l'intimé.

Feuille de travail

Après avoir inscrit vos choix sur le brouillon de la Formule F et avoir recueilli l'information requise, vous pouvez revenir au haut de la formule. Vous possédez maintenant un « estimé éclairé » du revenu de l'intimé. Inscrivez le montant dans votre demande. Ce montant n'est pas inventé – vous devez fournir au tribunal certains faits et documents démontrant que le montant est raisonnable. Le tribunal pourra rendre une ordonnance même si l'intimé ne se présente pas à l'audience devant le tribunal ou ne fournit pas au tribunal l'information financière demandée.

Selon le volume d'information en main sur les sources de revenu de l'intimé, vous aurez beaucoup à faire pour remplir la Formule F. Prenez-en note ici. Après avoir obtenu l'information recherchée, cochez la ligne pertinente dans la colonne « complété ». Conservez les documents ou les imprimés avec votre bon exemplaire.

RAPPEL

N'oubliez pas de signer dans l'espace prévu à cette fin au bas de la Formule F et d'annexer tout document à l'appui.

Document / Information à obtenir / Choses à faire	Fait
Inscrire le montant de la demande, partie supérieure de la première page	
Inscrire le revenu annuel au paragraphe 1	
Remplir la demande sur la Formule A	